

FORMATIONS DIPLÔMANTES (BTSA/LICENCES)

Prise en charge financière par* :

- OPCO
- CPF
- Pôle Emploi
- Région
- Financement individuel

*En fonction du statut

FORMATIONS À LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE

Prise en charge financière par l'entreprise.

FORMATIONS CATALOGUE

Prise en charge financière par :

- OPCO
- CPF (seule la formation AIPR est éligible)
- Pôle Emploi
- Région
- Financement individuel

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR PRIVE

Le coût contrat dépend de l'IDCC (Identifiant Convention Collective) de l'entreprise. Le coût contrat sera identique au niveau de prise en charge de l'OPCO selon l'IDCC.

Concernant les formations du CFPPA DE VIENNE, **aucun reste à charge ne sera facturé à l'entreprise** (sauf si refus de prise en charge de l'OPCO de l'entreprise).

CONTRAT D'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Le coût appliqué est le **coût décret défini** pour le diplôme concerné par France Compétences.

Les employeurs du **secteur public non industriel et commercial** obéissent à des règles spécifiques, le coût de formation est financé directement par l'employeur, par convention avec le Centre de Formation Apprenti agricole et horticole de Dardilly (CFA ENVOL) 26 chemin de la bruyère - 69570 DARDILLY.

Pour les contrats d'apprentissage conclus par les **collectivités et les établissements relevant des communes, des Départements, des Régions ou des établissements publics** le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) contribue aux frais de formation des apprentis employés à hauteur de 50% du coût contrat selon référentiel CNFPT (Décret n°2020-786 du 26 juin 2020).

COÛT CONTRAT PAR FORMATION

BTSA GEMEAU

- ▶ Coût contrat apprentissage secteur privé → 0 € (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat apprentissage secteur public → 7100 €/an (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat de professionnalisation → 16 €/h soit : 21 600€ sur 2 ans
- ▶ Coût formation continue → 18 900 € pour 2 ans

LP TP-DTRH

- ▶ Coût contrat apprentissage secteur privé → 0 € (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat apprentissage secteur public → 6700 €/an (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat de professionnalisation → 14 €/h soit : 7700€
- ▶ Coût formation continue → se rapprocher du service formation continue de l'Université Lyon 2

LP CESP

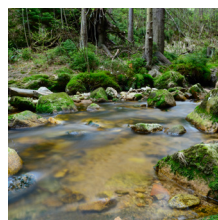
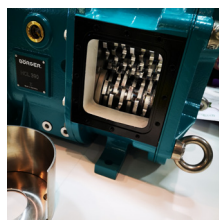
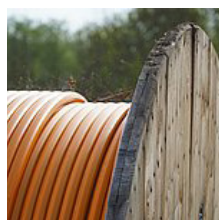
- ▶ Coût contrat apprentissage secteur privé → 0 € (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat apprentissage secteur public → 7600 €/an (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat de professionnalisation → 19 €/h soit : 7600€
- ▶ Coût formation continue → se rapprocher du service formation continue de l'IUT Lyon 1

LP MAEP

- ▶ Coût contrat apprentissage secteur privé → 0 € (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat apprentissage secteur public → 7400 €/an (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat de professionnalisation → 12,3 €/h soit : 6800€
- ▶ Coût formation continue → se rapprocher du service formation continue de l'Université Lyon 2

LP NAVIL

- ▶ Coût contrat apprentissage secteur privé → 0 € (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat apprentissage secteur public → 7400 €/an (voir ci-dessus)
- ▶ Coût contrat de professionnalisation → 13 €/h soit : 6800€
- ▶ Coût formation continue → se rapprocher du service formation continue de l'Université Lyon 2



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CFPPA de Vienne-Seyssuel
Vieux Chemin - Montée Bon Accueil
38217 Vienne-Seyssuel
Tel.: **04 74 85 18 63** - Email : cfppa.vienne@educagri.fr - <https://vienne.educagri.fr/>

